

Communes habilitées en Haute-Savoie

- Annecy (Annecy, Annecy-le-Vieux, Cran-Gevrier, Seynod)
- Abondance
- Alby-sur-Chéran
- Annemasse
- Boège
- Bonneville
- Chamonix-Mont-Blanc
- Cluses
- **Cruseilles**
- Douvaine
- Epagny-Metz-Tessy
- Evian-les-Bains
- Faverges-Seythenex (Faverges)
- Fillière (Thorens-Glières)
- **Frangy**
- Gaillard
- La Roche-sur-Foron
- Morzine
- Passy
- Perrignin
- Reignier-Esery
- Rumilly
- Saint-Gervais
- **Saint-Julien-en-Genevois**
- Sallanches
- Sciez
- Seyssel
- Taninges
- Thônes
- Thonon-les-bains
- **Valleiry**
- Vétraz-Monthoux
- Ville-la-Grand
- Viuz-en-Sallaz



CARTE D'IDENTITÉ Comment la renouveler ?

1 Pré-demande en ligne (facultatif)

- Le demandeur devra tout de même se déplacer en mairie afin de déposer les pièces justificatives et faire enregistrer ses empreintes

 <https://passeport.ants.gouv.fr/Services-associes/Realiser-une-pre-demande-de-carte-nationale-d-identite-CNI>

2

Se rendre dans une mairie

- Si pré-demande en ligne :
 - Fournir numéro et code de la pré-demande
- Sinon il vous faudra remplir un formulaire à la mairie



3

Réunir des documents différents selon :

- Si votre carte d'identité est encore valide
- Si votre carte d'identité est périmée en dessous de 5 années
- Si votre carte est périmée depuis plus de 5 ans



4

Récupérer sa nouvelle carte d'identité

La nouvelle carte d'identité est à récupérer à l'endroit où vous avez déposé le dossier. Vous disposez d'un délai de 3 mois. Passé ce délai, elle sera détruite.



Démarches administratives
Portail d'information administrative distinct des administrations